

## Qui sommes-nous?

**UN HÉRITAGE À PARTAGERMD Québec** est un programme de sensibilisation aux dons planifiés, particulièrement aux dons par testament. Il est soutenu par les **Tables rondes du Québec de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés** (CAGP-ACPD).

Le programme informe les Québécois sur le don planifié : une forme de don qui est à la portée de tous et qui peut être avantageuse fiscalement. UN HÉRITAGE À PARTAGER Québec regroupe un très grand nombre d'organismes de bienfaisance et organise en leur nom des campagnes de communication dans des médias ciblés du Québec.

En augmentant sa visibilité, le programme a pour objectif de faire connaître le don planifié et d'encourager les Québécois à prévoir un tel don, quel qu'en soit le montant, avec l'aide d'un professionnel (notaire, avocat, comptable ou planificateur financier).

Les dons planifiés sont une source de financement à long terme pour les organismes de bienfaisance.

Les membres de **l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés** (CAGP-ACPD) respectent les normes de leur code de déontologie dont les principales sont :

- **Communication d'information aux donateurs,**
- **Protection des parties concernées,**
- **Confidentialité.**

**Les valeurs des membres de l'Association :**

- Faire croître l'esprit philanthropique.
- Respecter une conduite professionnelle éthique, ainsi que les désirs et les objectifs des donateurs.
- Accorder une grande importance à la vie privée, à la liberté de choix et aux intérêts des personnes concernées par leurs actions.
- Traiter toutes les personnes avec dignité et respect.
- Encourager activement à respecter et à mettre en pratique les

principes de la déontologie.